

DECRET : 77/280/MJ.DSC.

portant nomination et affectation des magistrats.

VISAS :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
MINISTRE DE LA JUSTICE ET DU TRAVAIL

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977 ;
Vu l'acte n° 005 du 19 Mars 1977 du Comité Central du Parti Congolais du travail portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu la loi 42/61 du 20 Juin 1961 portant statut de la Magistrature et les textes subséquents ;
Vu le décret 61/193 du 3 Août 1961 portant application de la loi 42/61 du 20 Juin 1961 susvisée ;
Vu l'ordonnance 63/10 du 6 Novembre 1963 fixant l'organisation judiciaire et la compétence des juridictions ;
Vu l'ensemble des textes portant nomination des Magistrats ;
Vu le décret 75/390 du 26 Août 1975 abrogeant et remplaçant les dispositions de l'article 21 du décret 163/61 du 3 Août relatif au statut de la Magistrature ;
Vu la loi 23/74 du 23 Juin 1974 portant ratification de l'ordonnance 38/73 du 5 Décembre 1973 portant exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
Vu l'acte n° 001/165 du 5 Avril 1977 portant nomination de membres du Conseil des Ministres ;
Vu l'acte n° 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire

B/F

C.F.

DECRET :

ARTICLE 1er : Sont nommés aux différentes fonctions de la Magistrature les Magistrats dont les noms suivent :

- MABESSI Paul, Substitut du Procureur de la République
- BARODIEGA Mathieu, Substitut du Procureur de la République ;
- MONGO-ANTOUMOUIN Jean, Substitut Général près la Cour d'Appel ;
- OKOLO-EKABA Dieudonné, Substitut Général près la Cour d'Appel ;

.../...

ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service des intéressés sera enregistré au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Par le 2ème Vice Président du Comité Militaire du Parti,

Fait à Brazzaville, le 23/04/1975

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Président du Conseil des Ministres: DU PLAN

Commandant Louis SYLVAIN GOMA.

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et du Travail

Le Ministre des Finances

A. MOUSSOU-POUATI

Henri-LOPES

AMPLIATIONS :

MJT.DSC	2
Parquet Général	2
Cour d'Appel	2
C.F.	1
D.F.	2
B/C	1
JOREC	1
Intéressés	4.-